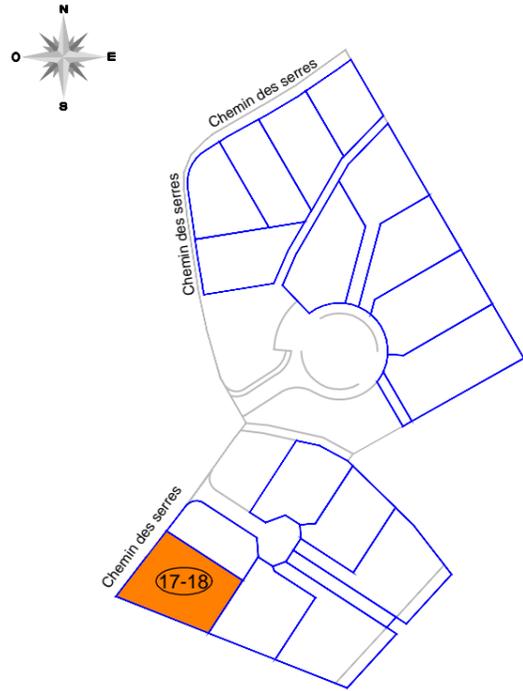


Plan de repérage

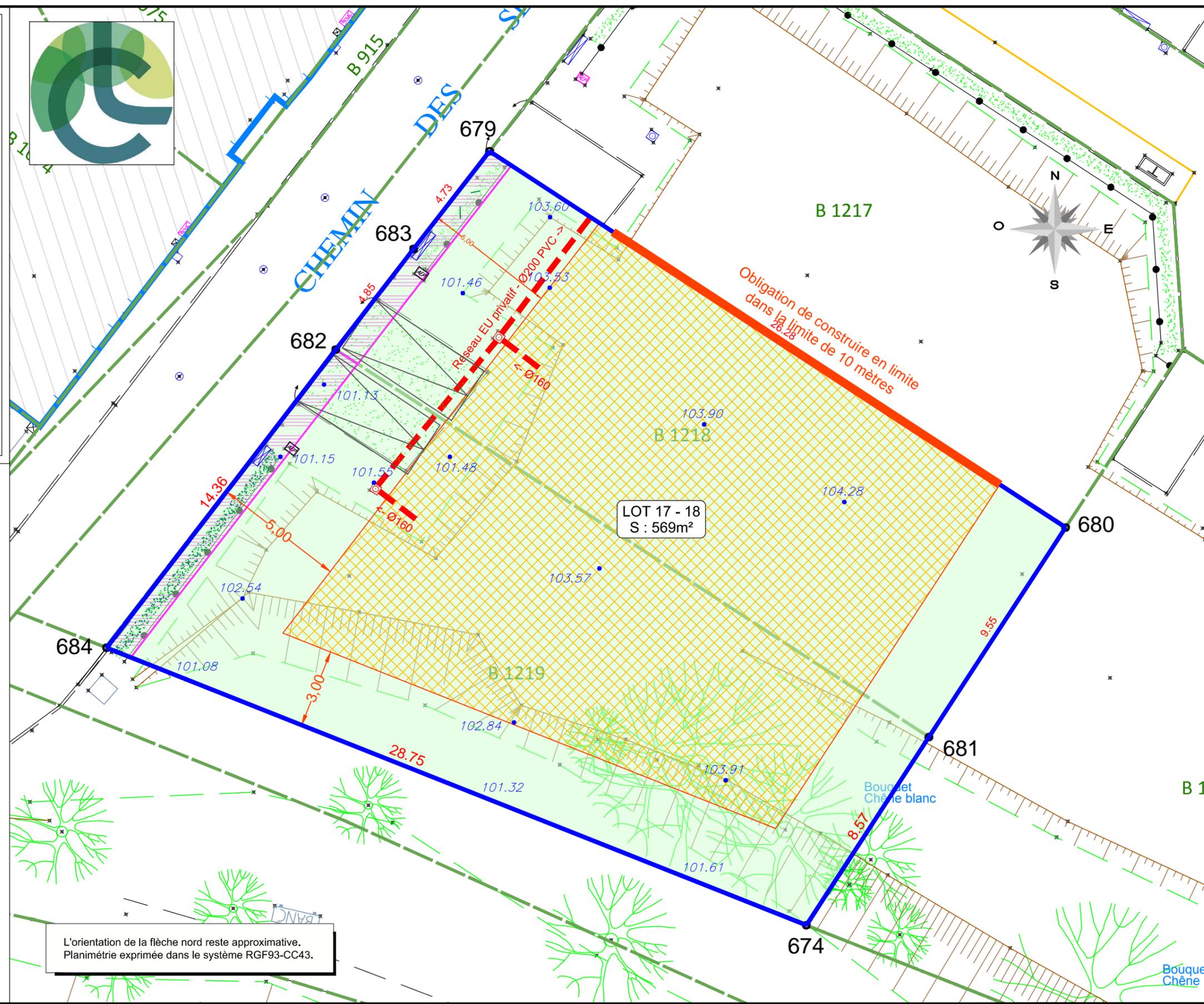


Légende

- Application cadastrale
- Emprise du lot
- Emprise constructible pour l'habitation (hors annexes)
- Stationnement non clos en dalle stabilisante à la charge de l'aménageur
- Haie végétale, à la charge de l'aménageur
- Coffret technique
- Points de niveaux après travaux, le 15/05/2023
- Clôture en maille rigide ht 1,80m, réalisée par l'aménageur en retrait de 1.00m à l'intérieur du lot
- Servitude de passage réseau pour arrosage de la haie, la haie doit être accessible depuis la voie, la clôture est réalisée en retrait de 1.00m à l'intérieur du lot, plantation réalisée par l'aménageur.

Surface de plancher Lot 17 maximum: 110m²
 Surface imperméable Lot 17 maximum: 130m²
 Surface de plancher Lot 18 maximum: 110m²
 Surface imperméable Lot 18 maximum: 130m²

L'orientation de la flèche nord reste approximative.
 Planimétrie exprimée dans le système RGF93-CC43.



Dossier n° 27731 | Echelle : 1/150 | Date : 11 / 04 / 2024

CABINET SIRAGUSA
 GEOMETRES EXPERTS
 Parc Club du Millénaire - Bât 4
 1025, Av. Henri Bequerel
 34000 MONTPELLIER
 Tél : 04.99.136.136
 Fax : 04.99.136.137
 Email : geometre@siragusa.fr

COMMUNE DE MARGON

LOTISSEMENT "LOUS CROUSES"

Secteur "Lous Crouses" Ancien chemin de Caux

LOT n°17 - 18

PLAN DE VENTE